

| | |
|---------------------|--|
| Zeitschrift: | Librarium : Zeitschrift der Schweizerischen Bibliophilen-Gesellschaft = revue de la Société Suisse des Bibliophiles |
| Herausgeber: | Schweizerische Bibliophilen-Gesellschaft |
| Band: | 12 (1969) |
| Heft: | 3 |
| Artikel: | Le cabinet des manuscrits de la Bibliothèque royale de Belgique |
| Autor: | Wittek, Martin |
| DOI: | https://doi.org/10.5169/seals-388116 |

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 30.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

091.01
Manuscrits
11/12/1965

MARTIN WITTEK (BRUXELLES)

LE CABINET DES MANUSCRITS DE LA BIBLIOTHÈQUE ROYALE DE BELGIQUE

Le noyau de la collection de manuscrits qui est aujourd'hui la propriété de l'État belge¹ est formé par une partie importante de la librairie des ducs de Bourgogne, transmise par héritage direct aux princes qui se sont succédé à la tête des Pays-Bas méridionaux de 1477 à 1794. La bibliothèque de Philippe le Bon contenait à sa mort, survenue en 1467, près de neuf cents codices, dont deux cent cinquante environ sont encore conservés aujourd'hui à la Bibliothèque Royale. Ce fonds prestigieux est universellement connu en raison des chefs-d'œuvre de la miniature qu'il offre à notre admiration. Il est également de première importance pour les philologues qui étudient la littérature française du moyen âge. Une exposition organisée récemment par notre institution à l'occasion du 500^e anniversaire de la mort du Duc a rassemblé ces magnifiques ouvrages qui font la gloire de notre collection. Le catalogue qui les décrit minutieusement² fournit un aperçu sur la genèse et sur le contenu de cette bibliothèque, qui fut une des plus riches du xv^e siècle. Tous les manuscrits possédés par Philippe le Bon sont des productions de la période gothique. Les plus anciens ne sont guère antérieurs au xiii^e siècle, la majorité appartenant aux xiv^e et xv^e siècles. Presque tous ont été exécutés en France ou en Flandre. La plupart sont rédigés dans la langue du Duc, c'est-à-dire le français; toutefois, le latin est bien représenté, notamment lorsqu'il s'agit de livres liturgiques. Du point de vue de leur contenu, les manuscrits de Philippe le Bon révèlent une curiosité très diversifiée. Le Duc possédait tout d'abord une série de bibles ou d'ouvrages bibliques, en latin, en français ou en néerlandais. On retiendra particulièrement la Bible historiale de Guyart Desmoulins, production française du début du xv^e siècle, et un Historiebijbel

en néerlandais, exécuté à Utrecht en 1431. Parmi les codices les plus prestigieux de Philippe le Bon, il faut citer plusieurs livres liturgiques qui servaient à la chapelle du Duc: les plus justement célèbres sont le Missel de Louis de Male, exécuté au diocèse de Liège vers 1360 (pl. 2), le Missel de la Sainte-Chapelle de Paris, enluminé vers 1400 (pl. 3), le Pontifical de la cathédrale de Sens, production française du début du xv^e siècle, dont la seconde partie est attribuée à Simon Marmion, le Psautier de Peterborough (pl. 4), chef-d'œuvre de l'enluminure anglaise remontant aux environs de 1300, propriété du pape Jean XXII, puis de Clémence de Hongrie, ensuite de Philippe VI et de Charles V, rois de France; citons encore le Bréviaire de Philippe le Bon (pl. 5), produit en Flandre vers 1455, et parmi les ouvrages para-liturgiques destinés aux laïcs, les Belles heures du duc Jean de Berry, chef-d'œuvre de la miniature française vers 1400 (pl. 6), ou encore le Livre de prières de Philippe le Hardi, exécuté dans les dernières années du xiv^e siècle et complété vers 1451 par Jean Miélot (pl. 7).

Si la théologie pure n'attirait guère Philippe le Bon, sa prédilection allait par contre à la littérature ascétique, davantage à la portée du laïc, surtout si ces textes édifiants étaient rédigés ou traduits en français. Certains de ces ouvrages de dévotion sont richement enluminés: ainsi, la Cité de Dieu de saint Augustin, traduite en français, manuscrit exécuté en Flandre en 1445 pour Jean Chevrot, évêque de Tournai (pl. 8); le Cy nous dit ou Composition de la sainte Écriture, copié à Bruxelles en 1462 par David Aubert; les Pèlerinages de Guillaume de Digulleville, une des productions les plus originales de l'enluminure occidentale, annonçant dès 1400 les tableaux de Bosch ou de Bruegel; en-

fin le Mortifiement de Vaine Plaisance, œuvre allégorique de René d'Anjou, composée en 1455 et transcrise peu après en Flandre (pl. 9). Parmi les plus belles miniatures de notre collection on rangera sans conteste le Traité de l'oraison dominicale, traduit en français par Jean Miélot en 1457 et copié peu après cette date, les Traités sur la Passion de Jean Gerson, enluminés en Flandre vers 1460, ainsi que le Traité sur la salutation angélique, exemplaire de luxe copié par David Aubert en 1461.

La bibliothèque de Philippe le Bon abondait également en récits hagiographiques, pour la plupart écrits ou traduits en français. Les ouvrages de droit, par contre, y étaient rares. On mentionnera le fameux exemplaire des *Leges Palatinae* de Jacques II, roi de Majorque, richement enluminé en 1337; ce manuscrit a appartenu aux rois de France Philippe VI et Jean II le Bon, avant de passer à Philippe le Hardi.

Tous les genres de la littérature didactique, particulièrement goûtee à la fin du moyen âge, étaient représentés dans la bibliothèque de Philippe le Bon: traités moralisants, conseils aux princes, encyclopédies, ouvrages scientifiques. Parmi les manuscrits de ce type, on retiendra un recueil didactique exécuté en Flandre peu après 1450. Les trois

premières miniatures de ce livre richement enluminé ont été attribuées à Jean Le Tavernier.

La Cour de Bourgogne fut un intense foyer d'activité littéraire. La collection de Philippe le Bon contenait de nombreuses mises en prose des épopées et des romans de chevalerie, dans lesquels étaient exaltés les exploits des ancêtres des Ducs. Bornons-nous à citer le *Roman de Girart de Nevers*, exemplaire illustré de dessins à la plume dus au Maître de Wavrin, et l'*Histoire de la Belle Hélène*, mise en prose en 1448 par Jean Wauquelin, éditeur à Mons, et copiée pour Philippe le Bon vers 1460. On y ajoutera le manuscrit bien connu des *Chroniques et conquêtes de Charlemagne*, ouvrage composé par David Aubert pour Philippe le Bon (pl. 10); ces trois volumes prestigieux, comptant ensemble plus de mille feuillets de parchemin de grand format, sont illustrés de plusieurs dizaines de miniatures en grisaille dues au talent de Jean Le Tavernier, qui les a exécutées vers 1458-1460.

A côté d'œuvres romanesques où les faits historiques sont mêlés sans discrimination aux éléments fantaisistes, Philippe le Bon s'intéressait à des relations plus sérieuses des événements de son temps ou des époques révolues. Il fit copier avec un luxe tout prin-

LÉGENDES POUR LES PAGES 147-162

- 1 *Évangéliaire de l'église Saint-Victor de Xanten. Un auteur à son écritoire.* (Ms. 18.723, f. 17v.)
- 2 *Missel de Louis de Male. Préface de la Messe.* (Ms. 9217, f. 109r.)
- 3 *Missel de la Sainte-Chapelle de Paris. Saint Jean l'Évangéliste et Moïse avec le serpent d'airain.* (Ms. 9125, f. 179r.)
- 4 *Psautier de Peterborough. La Trinité.* (Ms. 9961-62, f. 74r.)
- 5 *Bréviaire de Philippe le Bon. La Nativité.* (Ms. 9511, f. 43v.)
- 6 *Les Belles heures du duc Jean de Berry. La trahison de Judas.* (Ms. 11.060-61, p. 164.)
- 7 *Livre de prières de Philippe le Hardi. La Vierge au croissant.* (Ms. 11.035-37, f. 6v.)
- 8 *Saint Augustin, La Cité de Dieu. L'auteur donnant lecture de son œuvre.* (Ms. 9015, f. 1r.)
- 9 *René d'Anjou, Le Mortifiement de Vaine Plaisance.*

L'auteur dans son cabinet de travail. (Ms. 10.308, f. 1r.)

10 *Aubert (David), Chroniques et conquêtes de Charlemagne. Commerçants installés à la porte d'une ville.* (Ms. 9066, f. 11r.)

11 *Mansel (Jean), La Fleur des Histoires. La construction de l'arche de Noé et le déluge.* (Ms. 9231, f. 11v.)

12 *Aristote, Éthiques. Charles V, roi de France, protecteur des sciences.* (Ms. 9505-06, f. 2v.)

13 *Jacques de Guise, Chroniques de Hainaut, version française de Jean Wauquelin. Simon Nockart présentant les Chroniques à Philippe le Bon.* (Ms. 9242, f. 1r.)

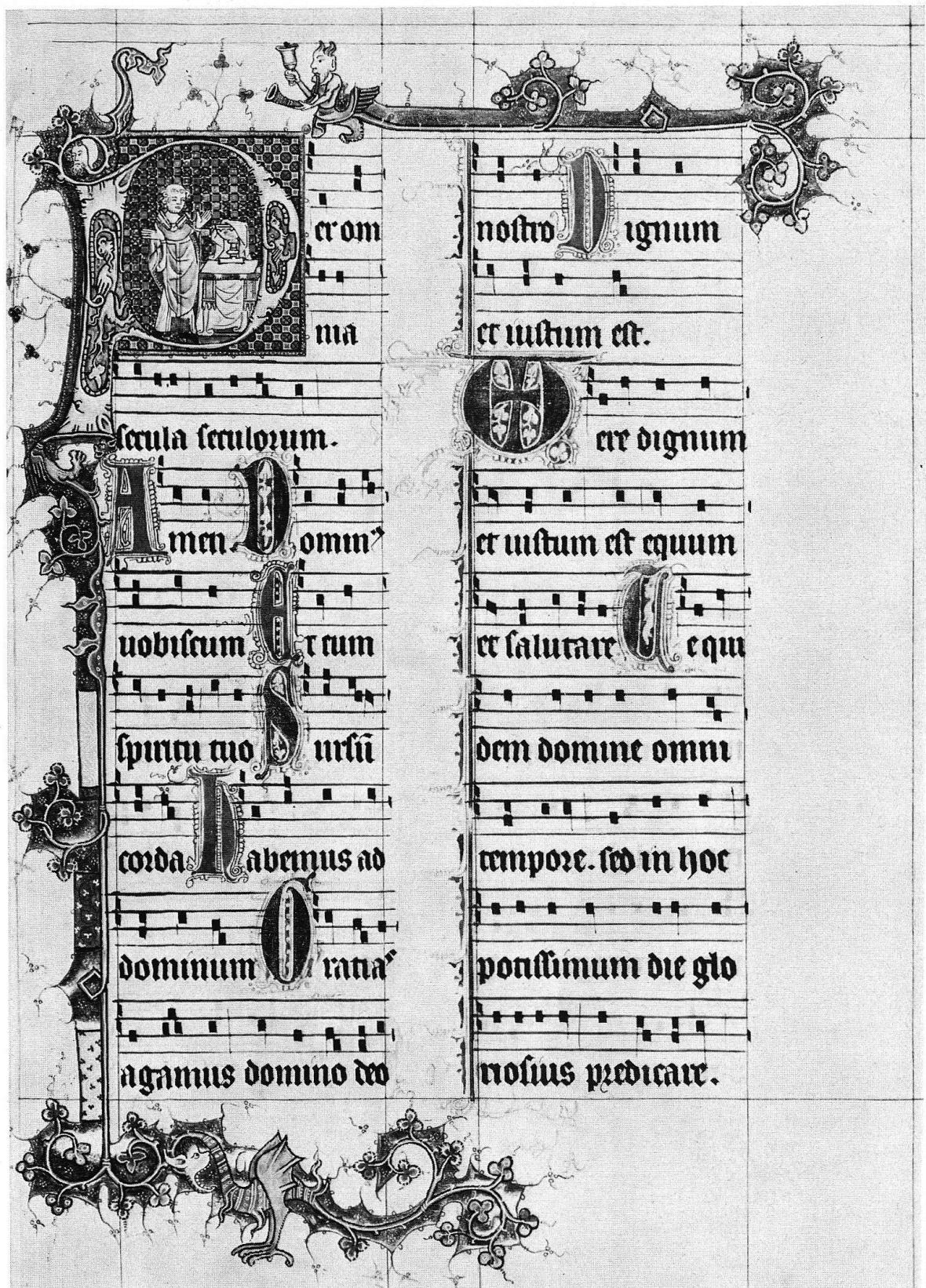
14 *Benois seront les miséricordieux. Marguerite d'York pratiquant les sept œuvres de miséricorde.* (Ms. 9296, f. 1r.)

15 *Psautier de Gui de Dampierre. La profession de foi de l'apôtre Thomas.* (Ms. 10.607, f. 149v-150r.)

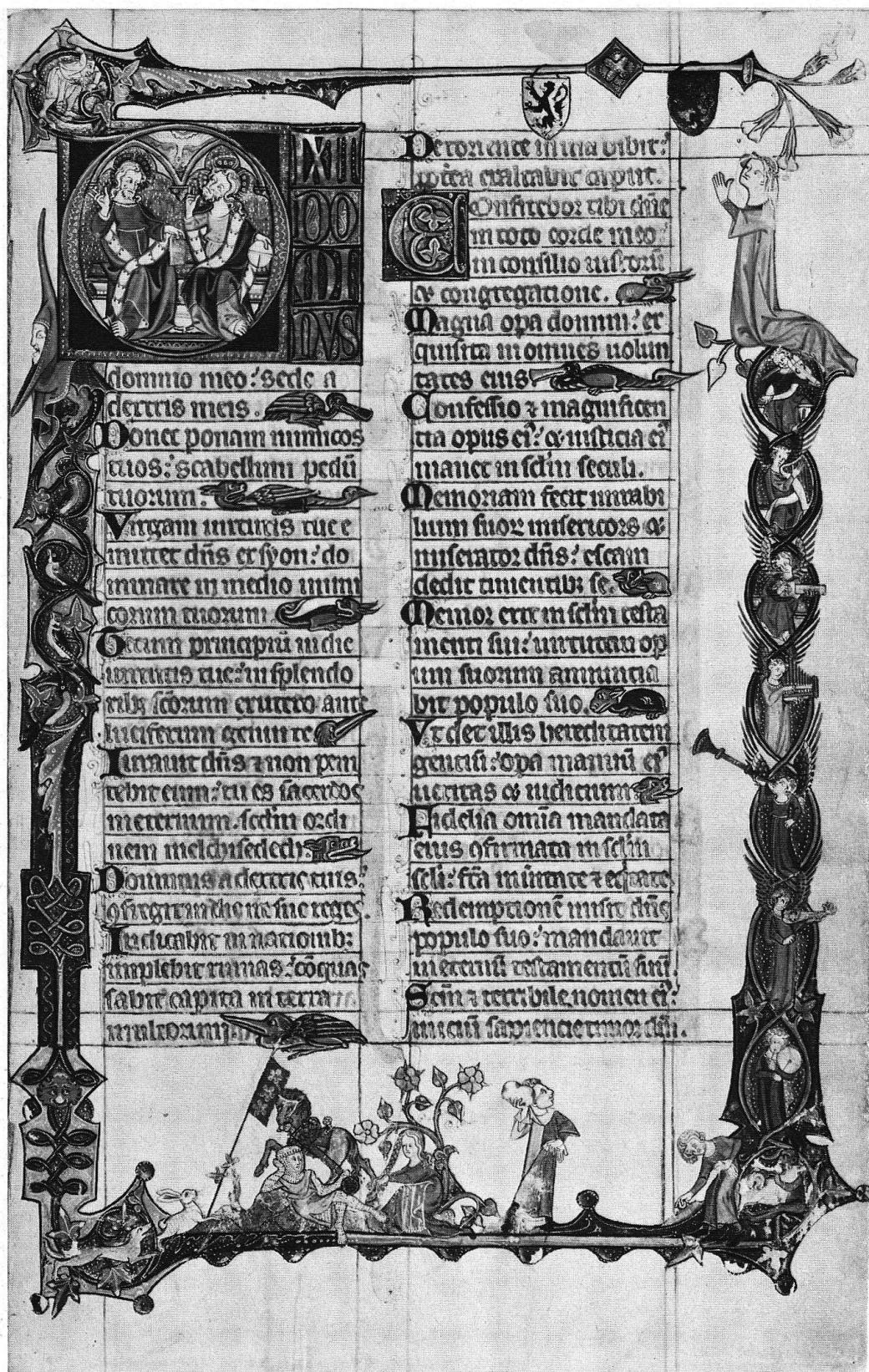
16 *Saint Césaire d'Arles, Homélies.* (Ms. 9850-52, f. 53r.)

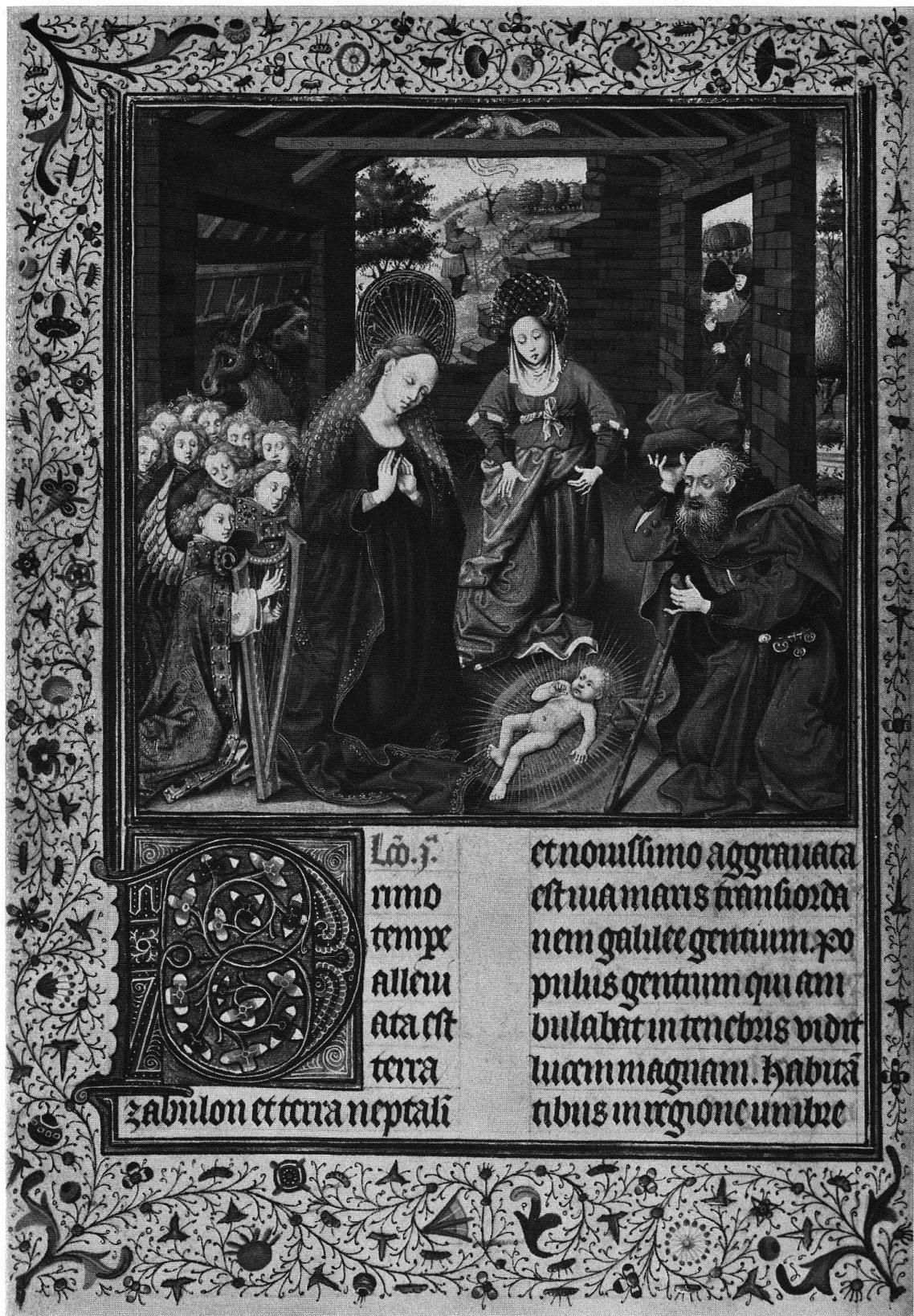


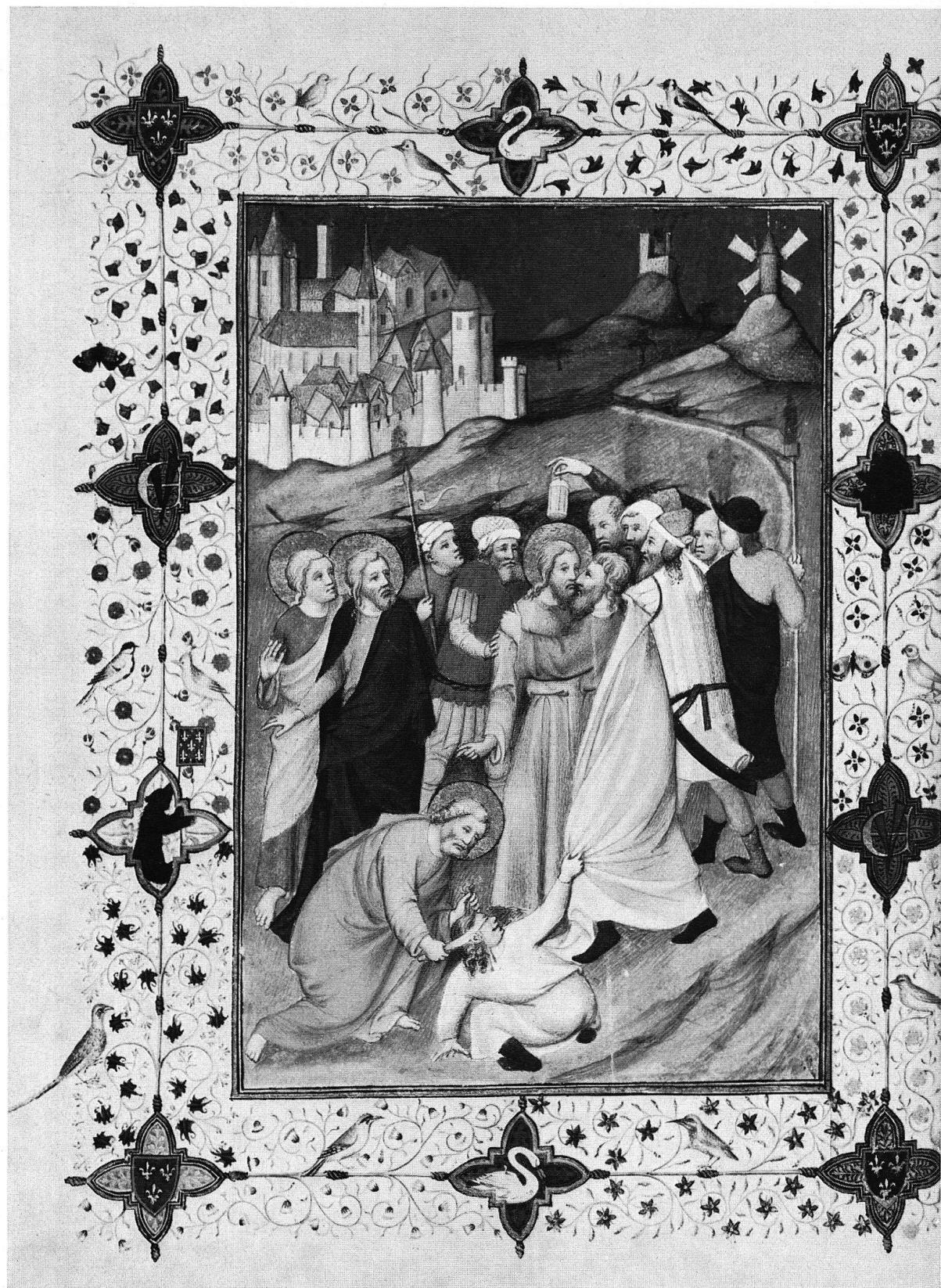
I











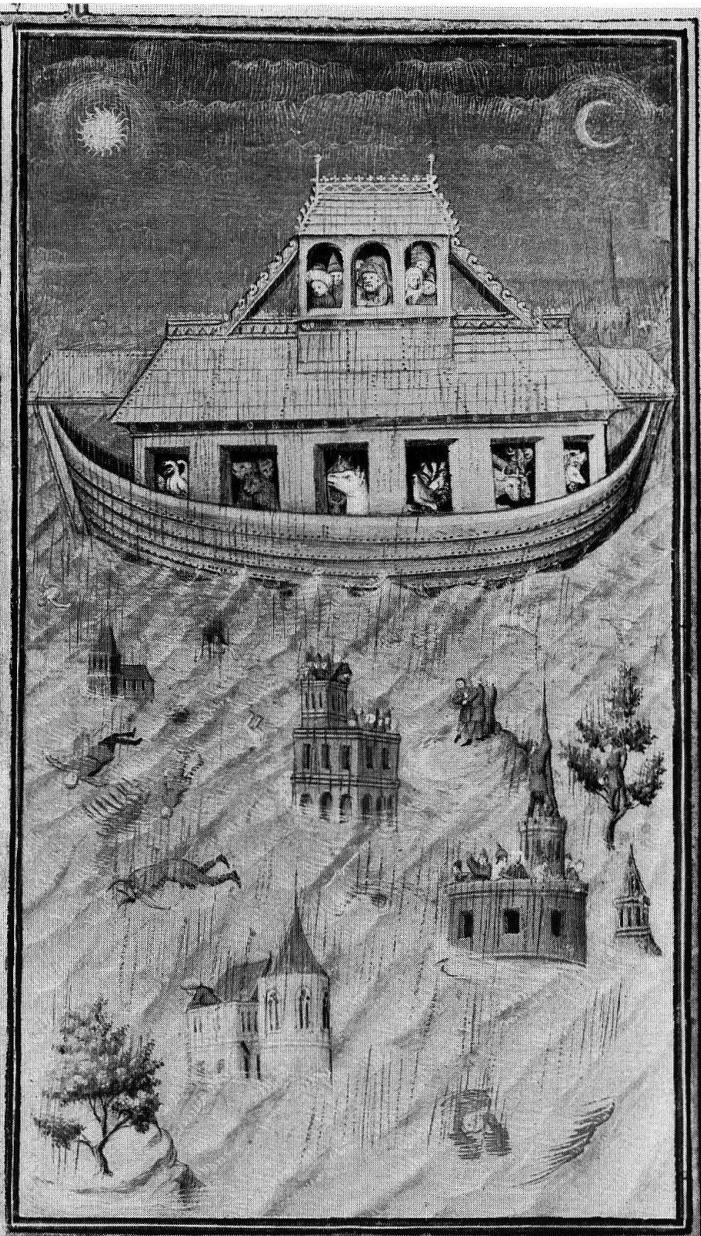
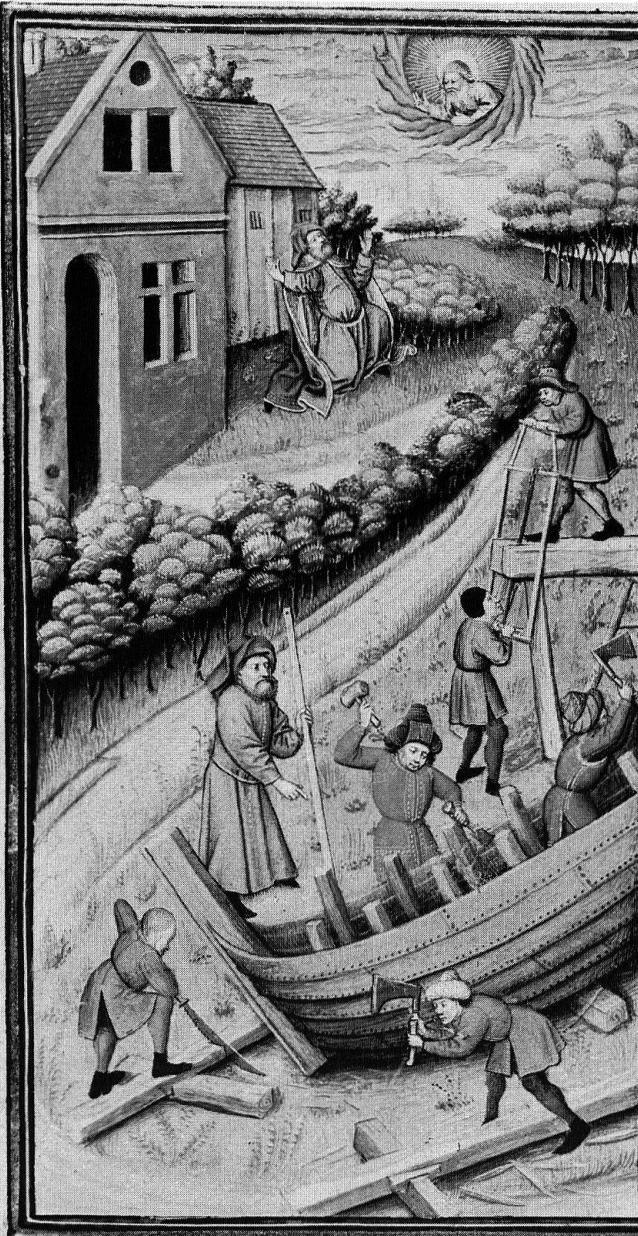






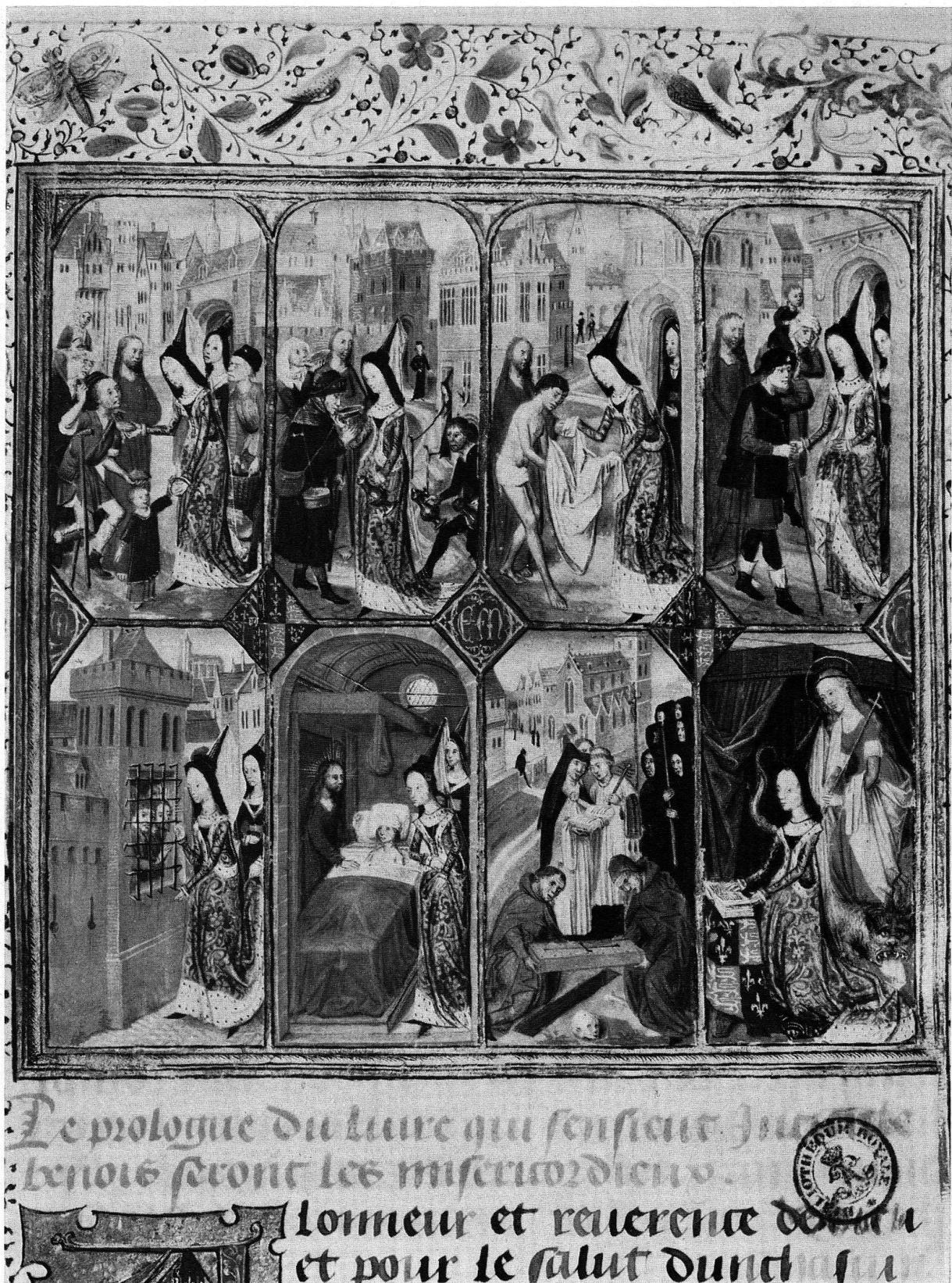


Prologue de l'acteur
Les faus des anciens doit
on voulentiers lire our
et diligenterment retemir
Car ils veuent valoir et
domier bon exemple aux hars die en armes











mittit et a gratia suâ et ipsa et ibi est consolatio. Sunta caritate rega aueris eum et addidit dicens, audi enī. quia ius sc̄i th̄i tāle aliquid placet est, gratiē quidē quis usq̄ enī rāt̄ p̄tationes et non habens fiducia p̄ aliquo eū consolat̄. tāre parabat a sermone loq̄e suā ut dīs cōdērēt̄. Et ecce nō tu apparuit̄ tei grauidi j̄n speciem m̄r̄ḡinis. Et rōḡabat eō dicens, nū quā uadas. sed se de h̄ic meum, vīh̄i exī m̄ali p̄it̄ ex his. quia eā uadis. nō. quicquid deus uerbis eius sedit. Et statim sānctū eccl̄psiu;

III. **INCIPIUNT CAPITVLAD ECO
VT NI HILPE OSTENACIONE FERI**

V D I E A L I Q V A N D O A B B A S ^{debet}

ANTONIUS de quodam iuuenem monacho. quia signū quoddā h̄iūs mod̄ p̄cesserit nūia. Id est cū uidesset quoddam senesiter aq̄entes. et laborantes in ambulando ona cr̄is iussit ut uenirent̄ et proptarent̄ eos. donec peruenirent̄ ad se, illi autē senes indicantes h̄aec abbati ANTONIO. dixit abbas ANTONIUS, uide utrum h̄i monachis st̄e simi. L̄s est nam oneratae omniis sonis. de qua incertū est utrum peruenire possit ad propt̄ē post aliquantū.

cier certaines compilations historiques comme la *Fleur des Histoires* de Jean Mansel, qui retrace l'histoire du monde depuis la création jusqu'à l'avènement de Charles VI, roi de France (pl. 11). Qui ne connaît la superbe scène de présentation (pl. 13) des *Chroniques de Hainaut*? Ce tableau passe à juste titre pour une des meilleures productions de la miniature de nos régions au xv^e siècle. On y voit Philippe le Bon entouré de Nicolas Rolin, de Jean Chevrot, de Charles de Charolais, le futur Téméraire, et d'autres dignitaires de la cour bourguignonne. Ces annales de l'histoire hennuyère, qui ont pour auteur Jacques de Guise, ont été adaptées en français par Jean Wauquelin, copiste, traducteur et éditeur montois.

La bibliothèque de Philippe le Bon contenait déjà bien plus d'œuvres antiques que celle de ses prédécesseurs. Si l'on n'y rencontre aucun texte grec, des auteurs comme Aristote, Ptolémée ou Xénophon y sont accessibles par le truchement de versions françaises. Il en va de même de classiques latins tels Cicéron, Ovide, Sénèque, Tite-Live ou Valère Maxime. Parmi les plus célèbres de ces manuscrits classiques on notera la traduction française des *Éthiques d'Aristote*, établie en 1372 par Nicolas Oresme à la requête de Charles V, roi de France (pl. 12). L'exemplaire de Philippe le Bon n'est autre que celui qui fut destiné au monarque français, tout comme celui de la version française des *Politiques* et des *Économiques* du même auteur, transcrit à Paris en 1376 par Raoulet d'Orléans. Ces deux ouvrages sont remarquables par leurs miniatures à compartiments.

Charles le Téméraire hérita de cette bibliothèque extraordinaire. Un règne trop court (1467-1477), agité par des troubles politiques, l'empêcha d'accroître sensiblement la collection paternelle. Il chargea des miniaturistes renommés d'enluminer plusieurs manuscrits inachevés qui lui venaient de Philippe le Bon. Il fit également traduire en français, transcrire et illustrer des œuvres d'auteurs antiques, tels Xénophon et Tite-Live.

Par voie d'héritage, la librairie de Bourgogne passa à Marie de Bourgogne, à Charles Quint, puis à Philippe II. Celui-ci créa le 12 avril 1559 la Bibliothèque royale des Pays-Bas, ancêtre direct de l'actuelle Bibliothèque royale de Belgique. Le jeune roi voulait réunir en son palais de Bruxelles les diverses collections de livres qu'il possédait aux Pays-Bas, c'est-à-dire essentiellement la bibliothèque des ducs de Bourgogne, qui venait d'être accrue, en 1558, des livres que lui avait légués sa tante Marie de Hongrie.

Au nombre de ceux-ci il faut citer en premier lieu le missel de Mathias Corvin, roi de Hongrie, joyau de l'enluminure italienne exécuté à Florence par Attavante de Attavantibus de 1485 à 1487. Marie de Hongrie avait elle-même hérité de sa tante Marguerite d'Autriche († 1530)³ une riche bibliothèque qui comptait près de 400 volumes, manuscrits et imprimés mêlés. De ces livres, 123 manuscrits sont encore présents à la Bibliothèque Royale. Une vingtaine de ces codices proviennent de la librairie ducale de Savoie; d'autres ont été légués à Marguerite d'Autriche par sa marraine, Marguerite d'York, troisième épouse de Charles le Téméraire, décédée en 1503. Ils comptent parmi les trésors les plus précieux de notre collection. C'est le cas d'une compilation traduite en français, sous le titre de *Benois* seront les miséricordieux, par Nicolas Finet, aumônier de Marguerite d'York (pl. 14). Ce manuscrit, qui porte encore au dernier feuillet la signature de la duchesse de Bourgogne, est illustré de deux miniatures exceptionnelles qui représentent respectivement l'épouse de Charles le Téméraire pratiquant les sept œuvres de miséricorde et la même entourée des quatre docteurs de l'Église, devant la collégiale des Saints-Michel-et-Gudule. Un second recueil d'écrits édifiants a été exécuté pour la Duchesse à Gand, entre 1467 et 1477. Une non moins célèbre miniature de ce codex montre Marguerite d'York agenouillée en prières devant un autel portant la sainte Trinité. En 1511, Marguerite d'Autriche avait acquis 78 volumes de Charles de Croy, prince de Chi-

may. Dans ce lot on rencontre plusieurs manuscrits exécutés pour Jean de Wavrin et illustrés de dessins à la plume coloriés dont le style est plein de vigueur. Des compositions comme celle qui illustre le thème de la création dans le Traité des sept âges du monde comptent parmi les plus justement admirées de notre collection. Enfin dans la bibliothèque de Marguerite d'Autriche on retrouve les manuscrits des œuvres qui lui ont été dédiées ainsi que des recueils de musique polyphonique, contenant notamment les messes de Pierre de La Rue.

L'organisation de la Bibliothèque royale des Pays-Bas fut confiée à Viglius d'Aytta, un des plus célèbres juristes et ministres du monarque⁴. Il fut conservateur de la nouvelle bibliothèque jusqu'à sa mort, survenue en 1577. Un inventaire dressé peu après cette date recense quelque 960 manuscrits dans la collection des souverains des Pays-Bas. Celle-ci n'a pas connu d'accroissement notable entre cette date et le dernier quart du XVIII^e siècle, du moins dans le domaine des manuscrits, mais à partir de 1773, la suppression de l'ordre des jésuites y faisait entrer les manuscrits que la Compagnie avait rassemblés en nos provinces, notamment à Anvers, à Louvain, à Bruxelles et même à Luxembourg. Si l'on excepte les manuscrits des Bollandistes acquis en 1827, la Bibliothèque Royale conserve aujourd'hui quelque 1650 manuscrits provenant des jésuites. Un des plus vénérables codices latins subsistant en notre pays nous vient des jésuites d'Anvers. Il s'agit des Homélies de saint Césaire d'Arles, copiées dans le nord de la France vers 700 (pl. 16). Bon exemple de l'onciale tardive, ce manuscrit contient également un cahier en minuscule mérovingienne du type appelé écriture ab de Corbie. La décoration de ce codex consiste en lettrines et en titres ornés. Cet exemplaire a été utilisé par Rosweyde pour son édition des *Vitae Patrum*. Les jésuites de Louvain possédaient un magnifique évangéliaire mosan de la seconde moitié du XII^e siècle, aujourd'hui à la Bibliothèque Royale, dont le style est proche de ce-

lui de la Bible de Floreffe et des Évangiles d'Averbode, conservés respectivement à Londres et à Liège. D'autres manuscrits qui comptent parmi les plus célèbres de notre collection ont également appartenu à la Compagnie de Jésus. Citons le Psautier de Gui de Dampierre (pl. 15), exécuté dans le nord de la France vers 1270, dont les miniatures, d'une composition parfois monumentale malgré leur petit format, rappellent l'art du vitrail et alternent avec des pages décorées de grotesques débordant de fantaisie et de vitalité; ce prestigieux témoin de notre art national a appartenu aux jésuites d'Anvers. Ceux-ci avaient également recueilli le manuscrit autographe de l'*Imitatio Christi* de Thomas à Kempis (pl. 23), qui fut terminé au Mont-Sainte-Agnès près de Zwolle en 1441. Un lot de manuscrits grecs⁵ provenant de la même maison d'Anvers vint combler une réelle lacune de la Bibliothèque royale des Pays-Bas, qui ne renfermait jusque-là aucun texte en langue hellénique. Ces manuscrits ont appartenu pour la plupart au célèbre philologue André Schott (1552-1629). Celui-ci avait hérité une quarantaine de manuscrits grecs de son ami Pierre Pantin (1556-1611), helléniste distingué et doyen de Sainte-Gudule de Bruxelles. Enfin, plusieurs manuscrits provenant des jésuites de Luxembourg et renfermant les papiers du Père Alexandre Wiltheim sont précieux pour l'histoire du Luxembourg et de l'archidiocèse de Trèves.

Il est assez curieux de noter que la suppression de l'ordre des jésuites a fait rentrer dans la collection des princes un manuscrit de la librairie de Philippe le Bon: il s'agit du magnifique exemplaire des *Lois palatines* de Jacques II de Majorque, qu'un don d'Isabelle de Bourbon, deuxième épouse de Charles le Téméraire, avait fait sortir de la bibliothèque des Ducs et qui était passé en 1620 dans la collection des jésuites d'Anvers.

En septembre 1794, un grand nombre de manuscrits de la Bibliothèque royale des Pays-Bas, y compris ceux confisqués aux jésuites, furent enlevés par les commissaires de

la République française et transférés à Paris. Le Congrès de Vienne provoqua le retour à Bruxelles en 1816 d'une bonne partie de ces ouvrages. Si certains manuscrits n'ont pas été restitués à cette occasion, d'autres, par contre, et non des moindres, qui n'appartenaient pas à la Bibliothèque Royale, entrèrent alors dans nos collections à la place de manuscrits égarés ou considérés comme tels. C'est ainsi que nous possédons deux magnifiques productions de l'art germanique : il s'agit de l'Évangéliaire d'Echternach, chef-d'œuvre issu vers 1050 du scriptorium de la célèbre abbaye luxembourgeoise, qui appartenait au XVIII^e siècle aux jésuites de Cologne, et d'un évangéliaire du monastère bénédictin des Saints-Martin-et-Eliphe de Cologne, enluminé au début du XIII^e siècle. Une restitution intempestive explique sans doute la présence en notre collection d'une soixantaine de manuscrits de l'abbaye de Saint-Laurent de Liège, parmi lesquels on dénombre plusieurs exemplaires somptueusement enluminés, tels la Psychomachie de Prudence, production lotharingienne du X^e siècle, le Psautier de saint Wolbodion, exécuté vers l'an 1000 au diocèse de Trèves ou d'Utrecht, et les Dialogues de saint Grégoire, illustrés au XII^e siècle dans la région mosane selon le style des émailleurs de l'époque (pl. 17).

Sous le régime hollandais, les restes de l'ancienne Bibliothèque royale des Pays-Bas furent augmentés par les pièces restituées en 1816 et par les manuscrits confisqués aux couvents. Certains de ces établissements avaient été supprimés par Joseph II en 1783-1784, tandis que les autres le furent en 1795 par le pouvoir républicain.

Une grande partie des manuscrits des Bollandistes, primitivement rassemblés en la maison des jésuites d'Anvers, avaient trouvé refuge à l'abbaye de Tongerlo après la suppression de la Compagnie de Jésus décrétée en 1773 et avaient échappé aux confiscations ultérieures. Le gouvernement hollandais décida en 1827 de racheter cette précieuse collection qui vint enrichir de quelque 440 volumes la Bibliothèque de Bourgogne.

Dès les premiers mois de l'indépendance, le jeune État belge se préoccupa de réorganiser les fonds de manuscrits recueillis du régime hollandais. Ces collections furent ouvertes au public sous le nom de «Bibliothèque de Bourgogne» à dater du 19 juillet 1831.

L'année 1837 fut marquante pour l'histoire de notre collection de manuscrits. L'État belge acquit la bibliothèque de Charles Van Hulthem (1764-1832)⁶, comptant, en sus de plusieurs milliers d'ouvrages imprimés, quelque 1100 manuscrits qui furent intégrés à la Bibliothèque de Bourgogne. Ce fonds est essentiel pour l'étude de la littérature néerlandaise du moyen âge. On y rencontre des monuments de la langue néerlandaise comme le *Rijmbijbel* de Jacob van Maerlant, exemplaire enluminé au Limbourg vers 1300, l'armorial du héritier Gelre, recueil de blasons de la fin du XIV^e siècle, contenant notamment le portrait de l'empereur Charles IV (pl. 19), et enfin l'important recueil de poésie néerlandaise connu sous le nom de «manuscrit Van Hulthem», volumineuse anthologie qui fut copiée sur papier vers 1410 (pl. 20).

Le 19 juin 1837, l'État belge établissait à Bruxelles, sous le nom de Bibliothèque Royale, un dépôt général et public de livres imprimés, estampes, cartes et plans, lui appartenant. L'exclusion des manuscrits ne s'est guère prolongée, puisque le 15 décembre de la même année il fut décidé de réunir la Bibliothèque de Bourgogne à la nouvelle institution.

Le 21 mai 1839, la Bibliothèque royale ainsi constituée fut ouverte au public⁷. La Section des Manuscrits, qui formait la seconde section de la nouvelle bibliothèque, conservait à ce moment environ 6600 volumes, provenant principalement, comme nous l'avons vu, des princes et souverains qui ont gouverné nos provinces, des jésuites, des couvents, des restitutions françaises, des Bollandistes et de Charles Van Hulthem.

Dès avant l'indépendance, il était de notoriété que la sécularisation des biens ecclési-

astiques, promulguée à deux reprises, n'avait connu qu'une application très relative et qu'un nombre élevé de manuscrits provenant de bibliothèques de nos régions étaient passés entre des mains privées, tant en Belgique qu'à l'étranger. Un des soucis constants de la Bibliothèque Royale a été, dès sa fondation, de rapatrier les pièces d'origine ou de provenance belge. Ce faisant, l'État belge n'a fait que reconstituer l'œuvre des princes et des institutions religieuses du pays. Grâce aux crédits accordés par les Gouvernements successifs, la collection nationale de manuscrits n'a cessé de s'accroître. De 1839 à 1953, la Bibliothèque Royale a acquis environ 11 000 manuscrits, sans compter les fonds Goethals, Merghelynck, Verhaeren et Elskamp, qui ont été enregistrés en dehors de l'inventaire général.

L'aperçu suivant donnera une idée de l'effort consenti par l'État belge pour poursuivre et compléter l'action de ses prédécesseurs.

La réputation internationale de ce que certains continuent à appeler la «Bibliothèque de Bourgogne» tient pour une bonne part aux manuscrits à peinture qui nous viennent des Ducs. L'État belge n'a cessé de compléter cet ensemble incomparable, en sorte que notre institution peut offrir aux archéologues un tableau assez complet de l'évolution de la miniature depuis le IX^e siècle jusqu'aux témoins attardés de cet art. Les achats des cent trente dernières années ont fait de cette collection une des plus riches en miniatures flamandes des XV^e et XVI^e siècles. Parmi les pièces les plus prestigieuses acquises depuis 1839, on citera l'Évangéliaire dit de l'abbaye de Saint-Amand (pl. 21), l'Évangéliaire de Saint-Laurent de Liège, les Traité de saint Grégoire de Nazianze, la Bible de Saint-Hubert, les Œuvres de Flavius Josèphe (pl. 22), tous du XI^e siècle; les Bibles de Bonne-Espérance et de Saint-Martin de Tournai, du XII^e siècle; la Bible de l'abbaye de Cambron et les fragments de l'Antiphonaire de Beaupré, du XIII^e siècle; le Psautier du Roeulx, une bible de Saint-Martin de Tournai, le *Der Naturen Bloeme* de Jacob

van Maerlant, la Vie de saint Quentin, du XIV^e siècle; les Œuvres de Jan van Ruusbroec (pl. 23), dont la miniature initiale montre le célèbre mystique flamand écrivant un ouvrage sur des tablettes; le Bréviaire d'Adolphe de Clèves et une miniature détachée peinte par le Maître de Bourgogne, du XV^e siècle; enfin les Heures de la famille Hennessy (pl. 24) et le Missel de l'abbaye de Parc, du XVI^e siècle.

Mais les collections des princes ne renfermaient pas exclusivement des livres illustrés dans nos régions. Dans la mesure où des crédits malgré tout limités le lui ont permis, la Bibliothèque a voulu réunir des témoins de la miniature produits en dehors de nos frontières. Son choix s'est porté de préférence sur des pièces se rattachant à nos provinces, soit parce qu'elles ont appartenu jadis à une bibliothèque des anciens Pays-Bas, soit parce qu'elles prouvent la diffusion du style flamand à l'étranger, soit encore parce qu'elles fournissent des éléments indispensables à une juste appréciation de l'art de nos régions. Pour être moins nombreux, ces manuscrits n'en rehaussent pas moins l'éclat de notre collection. Certains sont même universellement connus des historiens d'art. Le plus vénérable de ces codices est sans conteste celui des

LÉGENDES POUR LES PAGES 167-174

- 17 *Saint Grégoire le Grand, Dialogi. L'extase de saint Grégoire observée par le diacre Pierre.* (Ms. 9916-17, f. 2v.)
- 18 *Jan van Ruusbroec, Œuvres. Le célèbre mystique flamand composant un ouvrage qu'il écrit sur des tablettes.* (Ms. 19.295-97, f. 2v.)
- 19 *Armorial du héraut Gelre. L'empereur Charles IV et les sept électeurs.* (Ms. 15.652-56, f. 26r.)
- 20 *Recueil de poésie néerlandaise dit «manuscrit Van Hulthem», Lansloet van Denemerken.* (Ms. 15.589-623, f. 223v.)
- 21 *Évangéliaire dit de l'abbaye de Saint-Amand. L'évangéliste Marc.* (Ms. II 175, f. 57v.)
- 22 *Flavius Josèphe, Épisodes de la chute de l'homme.* (Ms. II 1179, f. 3v.)
- 23 *Thomas à Kempis, Imitatio Christi, manuscrit autographe.* (Ms. 5855-61, f. 38v-39r.)
- 24 *Heures de la famille Hennessy. Crucifixion.* (Ms. II 158, f. 96v.)







¶ Liddi god Conden crone
¶ En maria die moeder come
¶ Et si ons allen wile telleney
¶ En my doghden alde gesporen
¶ Et ar wi hemelike gesporen
¶ Et ar liddi d' inlof moore d' conghene
¶ Et ic my vrouwe ic bawey al
¶ Et a hert dat men o speken sal
¶ Et en eme veldt prinsipael
¶ Et ic unde eme jantf mojael
¶ En aensel bay herten o vine
¶ Et aer si was hem te cleine
¶ Et an godc en ar bay gesporen
¶ Et ar was sijn moeder op hem gesporen
¶ Et ar hi sime minne sac meder droech
¶ En my herte alde in houdene bouch
¶ Et hi eme sach hi d' hys
¶ Et aer sijn moeder dat felde clif
¶ Et ar altoch toren en myt
¶ En verloet hem te minneg trit
¶ Et ar hi hem se meder daelde
¶ Et aer hi altoch hem vaste
¶ Et houeschke warde als hi hiel onte
¶ Et aer altoch droech hi vryendelijc onte
¶ Et er sacred rauoff heet sonderijn
¶ Et en mochte niet nojael der sijn
¶ Et aer si was hem te med gesporen
¶ Et ic hadde sijn moeder sac gec tinen
¶ Et ar sijn manekli bantelte te werke
¶ Et a liddi o dat ghe allen merke
¶ Et ar liddi legghen en bertrinen
¶ Et wane dat ghe niet spay ba minne
¶ Et ic heft gesporen d' hiel gespore
¶ Et liddi lappene en rube
¶ Et ar ghe recht slachten over al
¶ Et my mocht haec legghinen sal

¶ Sonderijn

¶ O god here haec mocht dat sijn
¶ Et ar ic die come sonderijn
¶ Et ghe met denre hebbi geseten
¶ Et ooch den hert my berlerten
¶ Et my mocht meder alle daghe
¶ Et ar mine minne sac med d' ghe

¶ Et ic haec mocht ghe sporen
¶ Et aer hi minne heft my dat dat hiel
¶ Et ar hielc niet en my
¶ Et en moet hi altoch gesporen
¶ Et ic toe metten oghc en soule
¶ Et ic haec minne meder ghe soule
¶ Et omc sic moet verbaughen sijn
¶ Et hielc hiel vachten die hielc min
¶ Et d' desy neghelenet
¶ Omc sic sal hiel comen sac
¶ Et ar hielc wel in desy legghen

¶ Sonderijn

¶ O d' vader van hertel aer
¶ Et ar die alle d' int vernach
¶ Et ic moet o gheuen goden dach
¶ Et d' vader van herten sijn

¶ Sonderijn

¶ O come maghet god die s' ons li
¶ Et ic moet o en my d' int sporen
¶ Et ar van allen quaden bawey
¶ Et en sondhinghe van neder bouche
¶ Et ghe dat niet en vryde gesantien
¶ Et ar ons herten enich quet
¶ O sonderijn ic gheft my vart
¶ Et en hielc dat ic te male onte
¶ Et en bay vlier minnen gespore
¶ Et ar my cosen sal myn hys
¶ O sonderijn wel come hys
¶ Et en mocht ic en gespored sijn
¶ Et ar sal my corren d'len minne
¶ Et en oochc hielc berlerten

¶ Sonderijn

¶ O d' vader hielc gesporen
¶ Et ar en mocht nimmer meer desien
¶ Et adest dat ic o ghe mocht sac
¶ Et en hielc en wi gesporen
¶ Et hi sac en te medestich en te rube
¶ Et d' vader te sac o hys
¶ Et en moet sijn en hys





Genesis.

Dies dominus.

Dies iudei.

in semet ipso constitutum esse precepit. & ei

NPRIN

CIPIO CRE AVIT D[omi]S CAELVM ET TERRAM:

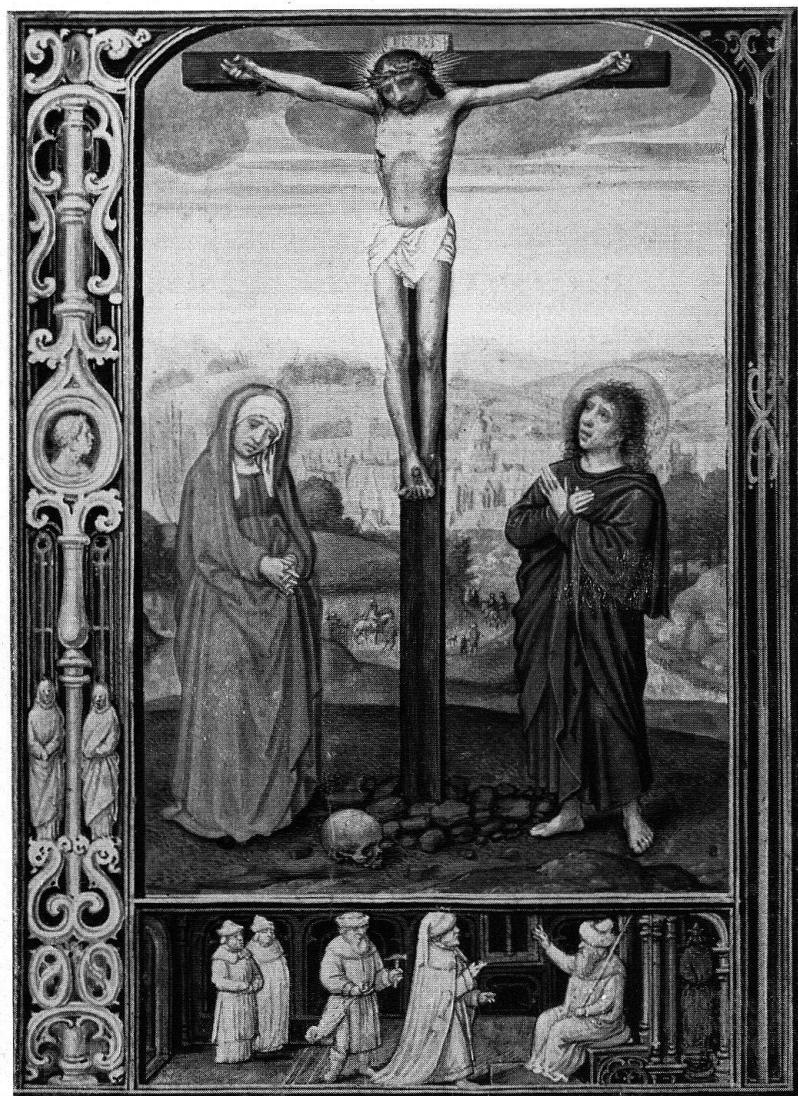
Sed dum terra ad aspectum non ueniret. & profunditate tenebris celaretur. & sp[iritu]s di desuper portaretur. d[omi]s lumen fieri uisit. Quo facto. considerans omnem materiam. separauit lumen & tenebras. Et alii quidem rei nominem imposuit noctem. Aliud uocauit diem. vespere & mane appellans initium lucis. & requiem. Et is quidem est primus dies. Moyses autem cum unu[m] dixit. Et licet sufficiam. causa huius rei etiam nunc dicere. tamen quia pollicitus sum rationem causarum singulorum scorsim tradere. ad illud tempus & huius rei interpretationem me necessarium est differre. Post hec secunda die celum super omnia. collocauit. il lud q: ab aliis distinguens.

die creauit quadri faciens & feminam Ita ergo mundum que in eo sunt factum ab operibus manu[is]. Unde etiam ^{nos} ea dicemus. cum sicut requiem hebraica in diem. coegeret reddere rationem. puluerem datum inspirauit & uocatus est. Quod significat rubens. quod talis est enim uirga autem d[omi]s animalia sculpi q: demonstrat quibus etiam nunc adam. non habent neque cohabitationis. ut in aliis annis una die eo dormiret. et in aliis annis. ut de se fuisse plena lingua mulier aperiret illius erat. et inuentum matrem erat plantasse p[er] florentem. in hoc ei aliam q: prudenter bonum. quid uel male ad adam & eius uxor eos habere sollicitus ab uno flumine perfluentem. hic in Eru quidem nomenclationem significa la. te diffunditur. Euphrates autem & Tigris.

Quodcumque pati gracie tibi est et fugere que-
ris tam diu male habebis: et sequeretur
vobis fuga tribulacionis. Si poteris te ad
quod esse debes, indebet ad pacientiam et mo-
riendum fieri cum melius et pace uenies.
Ecce si impius fides usque ad finem celadum
paulo: non es prececa securatus de ymbo
et rurio paciendo. Ego iniquitatis of-
fenda illi quanta eportear: et pro nomine
meo pati. Pati ergo tibi remainet: si the-
sa diligit et pateret illi servare placet.
Vt in dignis esse aliquem pro nomine ihu pa-
ni: et magna gloria remainet tibi: quanta ex-
ultatio oibz scis dei: quanta quoque edifi-
cacio est pro ihu. Non pacientia omnia
recomendat: quis pauca in pati uelut
aperito deberes libenter modicam paup-
eritatem cum mali gravius pati per mundo.
Hocas pro certe: quia morientem te optet, tua
duo. Et quanto quisque plus sibi morientum
globo uiuere caput. Nemo aptus est ad opere-
rendam nequa iniuste submiserit ad por-
tandum per opus aduersa. Nichil deo acceptum
magis tibi salubrius et mundo isto: pro liben-

paci pro xpo. Et si eligendum nobis esset: ma-
gis optare deberes pro ppo aduersa pati in
milia consolacionibus reverari: quia xpo si-
milius esset: et omnes scis magis glorificari.
Non enim stat merita nostrum et profectus
status in miliis suauitatis et consolacio-
nibus: sed potius in magnis gravitatu-
bus et tribulacionibus preferendis. Si quidem
aliqui melius et uilius salutem hominibus per pan-
opium vobis vabo et exemplo ostendisset.
Nam et sequentes se discipulos: omnino ex-
eunt sequi cupientes: manifeste ad crucem
portandam horitur et dicit. Si quis vult
venire post me: abneget seipsum et col-
lar crucem suam et sequatur me. Omnes ei-
go plectio et scrutatis: sic haec conclusio si-
nalis. Cum pro miliis tribulaciones opteret nos in-
trare in regnum dei.

Explicatur Ammisiones ad minima rite



Etymologiae d'Isidore de Séville, copié à la fin du VIII^e siècle en écriture ab de Corbie et abondamment pourvu d'initiales décorées; du IX^e siècle, l'Évangéliaire de l'église Saint-Victor de Xanten, magnifique production de l'école palatine, dans laquelle se trouve insérée une miniature sur fond pourpre qui remonte peut-être à la fin de l'antiquité (pl. 1); du XIII^e siècle, l'Apparatus du pape Innocent IV, enluminé en Italie en 1290 et complété par un artiste flamand; du XIV^e siècle, une Apocalypse illustrée en Angleterre, qui appartient à Charles de Croy; pour le XV^e siècle on se limitera aux Heures de Mary van Vronensteyn, chef-d'œuvre de la miniature hollandaise, achevé vers 1460 (pl. 25), et aux Heures du couvent de Sainte-Agnès de Delft; parmi les témoins attardés de l'enluminure il y a lieu de retenir le Livre de prières de Marie Leczinska, épouse de Louis XV, ouvrage d'un luxe incomparable, calligraphié et peint en 1723 par l'artiste français Jean-Pierre Rousselet.

La librairie des ducs de Bourgogne abondait en œuvres littéraires françaises. Les manuscrits hérités des Ducs suffisent à valoir à la Bibliothèque Royale une des premières places dans ce domaine. Des acquisitions importantes sont venu enrichir ce fonds français entre 1839 et 1953. On ne peut passer sous silence un fragment de *Gormont et Isembart* (pl. 26), et un autre du *Roman de Renart*, tous deux remontant au XIII^e siècle; mentionnons également les pièces suivantes: *Berthe au grand pied d'Adenet le Roi*, du XIV^e siècle; le *Roman de Lusignan de Coulurette*, le *Doctrinal du temps présent* de Pierre Michault, la *Salade d'Antoine de la Sale*, et les *Georgines* de Georges Chastellain, du XV^e siècle.

Si les inventaires de la librairie de Bourgogne révèlent que les Ducs n'ont possédé que de rares ouvrages en néerlandais, il n'en va pas de même des couvents de nos régions. La sécularisation a fait entrer à la Bibliothèque Royale bon nombre de manuscrits en moyen-néerlandais, une grande partie de ceux-ci provenant des prieurés augustins du

Brabant. En 1837, la bibliothèque formée par Charles Van Hulthem est venue étoffer cet ensemble, en sorte que notre collection est un des fonds les plus importants pour l'étude de la littérature néerlandaise du moyen âge. Bien que les manuscrits néerlandais copiés avant 1400 soient rares, plusieurs codices du XIV^e siècle se rencontrent parmi les acquisitions faites entre 1839 et 1953⁸. Il s'agit notamment du *Rijmbijbel* (pl. 27) et du *Der Naturen Bloeme* de Jacob van Maerlant, ainsi que du *Spiegel Historiael* du même auteur. Du XV^e siècle on relèvera plusieurs manuscrits des œuvres de Jan van Ruusbroec, les *Brabantsche Yeesten* de Jan van Boendale, la *Septième joie de Notre-Dame* (*Die sevenste blijscap van Onser Vrouwen*) et le *Jeu de paume moralisé* (*Dat kaetspel ghemoralizeert*) de Jan van den Berghe; du XVI^e siècle on citera un recueil de poésies («refereinen») d'Anna Bijns. Nous passons sous silence d'innombrables livres d'heures et de recueils de prières qui constituent la production courante des Pays-Bas de 1450 à 1525 environ. Certains de ces ouvrages sont enluminés.

Si la bibliothèque des ducs de Bourgogne comptait un grand nombre d'ouvrages en langue latine, la proportion de manuscrits latins était encore plus élevée dans les bibliothèques ecclésiastiques. Une bonne partie de ces codices est parvenue à la Bibliothèque Royale, mais la littérature latine, de l'antiquité à la Renaissance, s'est perpétuée en une telle masse de témoins que notre collection, malgré son ampleur, ne peut rivaliser avec les fonds latins de la Bibliothèque Nationale de Paris, de la Bibliothèque Vaticane ou du British Museum. Cela n'empêche que des acquisitions importantes ont été enregistrées entre 1839 et 1953, et ce dans chacun des secteurs d'un domaine particulièrement vaste. Sous la rubrique des classiques latins⁹, on s'arrêtera aux fragments de l'Énéide de Virgile, avec gloses et scholies, du X^e siècle; on mentionnera également, du XIII^e siècle, un manuscrit contenant les *Héroïdes* d'Ovide; du XIV^e siècle, les œuvres de Sénèque le

Philosophe, avec des extraits de Sénèque le Rhéteur; du xv^e siècle, le *De officiis* de Cicéron, transcrit en 1466 au diocèse de Tournai, probablement à Bruges, avec un portrait du célèbre orateur romain dans le style traditionnel de la miniature flamande; les œuvres de Salluste transcrives peu avant 1473 pour Jean Crabbe, abbé des Dunes; enfin les *Bucoliques* de Calpurnius Siculus, copiées en 1490 par Jean de Gorcum.

Il est superflu d'insister sur la place primordiale qu'occupait la bible latine dans les bibliothèques des princes ou dans les communautés religieuses. Les bibles suivantes acquises depuis 1839 méritent une attention particulière: un fragment de l'Évangile de Luc, en écriture anglo-saxonne du viii^e siècle; les Épîtres de saint Paul, exemplaire du xii^e siècle provenant de l'abbaye d'Aulne; une bible du xiv^e siècle offerte en 1571 par Christophe Plantin au jésuite Jean Harlelius. A ces bibles s'ajoutent de nombreux commentaires en latin relatifs à l'Écriture sainte.

Parmi les livres liturgiques acquis depuis 1839, on retiendra un martyrologue des chartreux d'Hérinnes-lez-Enghien, copie du xiii^e siècle ayant appartenu à Augustin Hunnaeus et portant des annotations de Jean Bollandus; un bréviaire transcrit entre 1415 et 1417 pour Jean Ferreboucq, prieur de la chartreuse du Mont-Saint-André, à Chercq-lez-Tournai. Enfin parmi les manuscrits liturgiques tardifs, qui prolongent la tradition médiévale, retenons un bréviaire de Boiss-Seigneur-Isaac, copié en 1576 par Antoine de Bourlon.

Les livres d'heures sont un type de manuscrits trop fréquemment représenté pour qu'il soit justifié de s'arrêter à telle ou telle pièce en particulier, d'autant plus que les plus beaux spécimens ont déjà été cités en raison de leur enluminure.

De nombreux ouvrages des pères, en langue latine, ont été acquis entre 1839 et 1953, souvent en raison de leur appartenance antérieure à une bibliothèque monastique de nos régions. La plupart ont été achetés entre 1888 et 1900 à Cheltenham, auprès des

héritiers de Sir Thomas Phillipps. Certains de ces manuscrits patristiques sont particulièrement vénérables, tels les fragments en onciale de l'*Historia adversus paganos* de Paul Orose, tirés d'un manuscrit de l'abbaye de Stavelot, ou un *Commentaire de saint Jérôme à l'Évangile de Matthieu*, remontant au ix^e siècle et provenant de l'abbaye de Parc-lez-Louvain.

Dans le domaine de la théologie, nous nous bornerons à citer un *Commentaire de saint Thomas d'Aquin* au quatrième livre des *Sentences*, copié en 1286 pour Bernier de Nivelles, exemplaire de l'abbaye de Villers en Brabant, et les œuvres de Henri de Hesse, transcrives à Heidelberg vers 1415 et provenant de Parc-lez-Louvain.

Parmi les sermonnaires, on s'arrêtera à un recueil en quatre volumes, du xii^e siècle, provenant de la bibliothèque de Parc-lez-Louvain.

Des mouvements spirituels comme la dévotion moderne ont largement diffusé la littérature édifiante dans les anciens Pays-Bas. Les bibliothèques conventuelles, surtout celles des augustins, abondaient en écrits de ce genre. A cet égard, la Bibliothèque Royale est bien pourvue et ne cesse d'ailleurs de s'enrichir depuis 1839. Les pièces suivantes méritent une mention: le *De oculo morali* de Pierre de Limoges, copie du xiv^e siècle; le *Gnotosolitos* d'Arnold de Geilhoven, manuscrit provenant des chanoines réguliers de Böddeken-lez-Paderborn; enfin le *Soliloquium* de Gerlac Peters, copié en 1423 au prieuré augustin de Rouge-Cloître-lez-Bruesselles.

D'importants recueils de droit civil et de droit canonique ont été acquis depuis 1839, la plupart provenant de la bibliothèque de Sir Thomas Phillipps. On y rencontre des œuvres de Thomas de Capoue, de Jean d'Imola, de Bartolo de Sassoferato et de François de Zabarellis, ainsi que des collections de décrétales. Signalons également un *Repertorium juris*, copié partiellement à Pavie en 1427 par Ludolphe de Frise, élève de Guillaume de Cologne.

Dans le domaine de la philosophie, il faut remarquer un Aristote latin, du xive siècle, exemplaire de l'abbaye de Bonne-Espérance, et le *Policraticus* de Jean de Salisbury, copié vers 1410 et provenant de l'abbaye de Parc-lez-Louvain.

L'essentiel de notre fonds hagiographique vient de la bibliothèque que les Bollandistes avaient patiemment constituée en la maison des jésuites d'Anvers. Cette documentation incomparable¹⁰ a pu être accrue depuis 1839. Bornons-nous à relever ici un recueil de vies de saints provenant de l'abbaye de Stavelot, un manuscrit hagiographique de la bibliothèque de l'abbaye de Saint-Ghislain, une Vie de saint Remacle, de l'abbaye de Stavelot, tous trois copiés au xi^e siècle; parmi les témoins plus récents, la *Legenda aurea* de Jacques de Voragine, transcrise en 1284 à l'abbaye de Parc-lez-Louvain, et une Vie de saint Ghislain insérée dans un recueil daté de 1315 qui provient de l'abbaye de Saint-Ghislain.

Parmi les manuscrits latins acquis depuis 1839, on dénombre encore des chroniques, des obituaires, des ouvrages d'humanistes italiens et des écrits scientifiques¹¹ du moyen âge, surtout des traités de médecine.

A côté des fonds de manuscrits à peintures, de manuscrits français, néerlandais et latins, qui contribuent à assurer à la Bibliothèque Royale un rayonnement international, la Section conserve et acquiert des ouvrages en langue allemande, anglaise, espagnole, irlandaise¹², italienne et russe, de même que des manuscrits grecs¹³, hébreïques, égyptiens (et coptes), éthiopiens¹⁴, arabes, turcs, persans, sanskrits, malais, chinois, japonais, etc. Aucun de ces ensembles n'est très important en nombre, bien qu'on y rencontre plus d'une pièce de valeur. Des acquisitions faites depuis 1839 ont étoffé la plupart de ces fonds secondaires. Le fonds grec s'est enrichi notamment grâce aux dons répétés de Franz Cumont (1868-1947), l'illustre historien des religions antiques.

Le champ d'action de la Section des Manuscrits ne se limite pas au moyen âge. Les

collections recueillies de l'Ancien Régime renferment de nombreux manuscrits et documents d'archives des xvi^e, xvii^e et xviii^e siècles. Sous forme de livres on y rencontre des cours de droit, de théologie, de philosophie, des traités scientifiques, des inventaires de bibliothèques, des armoriaux, des recueils de généalogie, des albums de dessins (tels les célèbres *Mémoriaux* d'Antoine de Succa, pl. 28), etc. Une masse de pièces de ce genre a été acquise entre 1839 et 1953. En outre, nous conservons plusieurs milliers de documents séparés, pour la plupart des lettres autographes de souverains, d'hommes politiques, de savants, d'écrivains, de peintres, de musiciens, etc., issus de nos régions ou liés à notre histoire nationale. Ainsi, pour le xvi^e siècle, nous possédons des autographes de Maximilien d'Autriche, Charles Quint, Philippe II, Marie de Hongrie, Marguerite de Parme, Antoine Perrenot de Granvelle, Lamoral comte d'Egmont, don Juan d'Autriche, Alexandre Farnèse, Érasme de Rotterdam, Vigilius d'Aytta, Gérard Mercator, Juste Lipse, Laevinus Torrentius; pour le xvii^e siècle, on retiendra les lettres signées par les archiducs Albert et Isabelle, par Ambroise Spinola, Pierre-Paul Rubens, André Schott, Erycius Puteanus, Jean Bollandus et Valère André; parmi les autographes du xviii^e siècle se détachent ceux d'Eugène de Savoie, de Charles de Lorraine, de Charles-Philippe comte de Cobenzl, de Jean-Baptiste Rousseau, de Corneille de Néelis, de Charles-Joseph prince de Ligne, d'André-Modeste Grétry et de Charles de La Serna Santander.

La Section des Manuscrits est universellement réputée pour son fonds musical, dont l'essentiel provient de la bibliothèque de F.-J. Fétis (1784-1871)¹⁵, acquise en 1872. Ce riche ensemble de partitions manuscrites sera analysé dans un chapitre distinct, réservé à la Section de Musique, récemment créée.

Dès 1839, les conservateurs de la Section des Manuscrits ont marqué de l'intérêt pour les autographes contemporains. Chaque année voit entrer dans nos collections des lettres

de personnalités belges postérieures à 1830. Le développement de la littérature belge de langue française a été suivi avec une attention constante et a fait l'objet de plusieurs expositions. L'action de notre institution en ce domaine a toujours été soutenue par l'Académie royale de Langue et de Littérature françaises. Des donations importantes ont permis à la Bibliothèque Royale de recueillir les manuscrits de grands écrivains belges tels Émile Verhaeren et Max Elskamp. Depuis 1959, les manuscrits modernes (xix^e–xx^e siècles) sont déposés au Musée de la Littérature. On trouvera de plus amples données relatives aux divers fonds littéraires dans un chapitre distinct.

Deux fonds spéciaux de la Section des Manuscrits doivent enfin faire l'objet d'une mention : le fonds Goethals et le fonds Mergelynck. Le fonds Goethals¹⁶ fut donné à l'État belge en 1878 ; il contient 2335 pièces manuscrites intéressant principalement l'histoire, l'héraldique et la généalogie ; le second fonds fut légué par le chevalier Arthur Mergelynck¹⁷ et acquis en 1910. Il consiste en 153 ouvrages manuscrits relatifs aux familles de Flandre occidentale. Il s'agit en majorité de copies de documents d'archives qui ont été prises à la fin du xix^e siècle. Comme la plupart des originaux, conservés notamment aux archives d'Ypres, ont été détruits en 1914–1918, cette documentation n'en a que plus de valeur.

Héritière des collections de manuscrits des princes qui ont gouverné les Pays-Bas jusqu'à la création de la Belgique indépendante et dépositaire des manuscrits confisqués aux établissements religieux à la fin du xviii^e siècle, la Bibliothèque Royale a su accroître dans une mesure appréciable ce prestigieux patrimoine. Fort heureusement, on ne s'est pas limité à acquérir des manuscrits produits dans les anciens Pays-Bas méridionaux, mais une partie de l'intérêt s'est portée vers l'universel, en sorte qu'aucun secteur de la pensée humaine, aucune époque ou région ne se trouvent en principe exclus de nos collections. L'aperçu qui vient d'être donné des

principales acquisitions effectuées entre 1839 et 1953, bien que sommaire, rend compte, dans une certaine mesure, de l'effort accompli en ce domaine par l'État belge durant cent quinze ans.

Après 1953, notre collection de manuscrits n'a cessé de s'enrichir, grâce à la politique éclairée du Gouvernement belge. Les principales pièces acquises entre 1954 et 1968 ont été décrites et commentées dans une publication distincte, ce qui nous dispense d'en traiter ici¹⁸. Qu'il suffise d'indiquer que la Section a inscrit en ses inventaires, entre le 1^{er} janvier 1954 et le 31 décembre 1968, quelque 520 manuscrits médiévaux ou assimilés et plus de 700 manuscrits ou lots d'archives modernes, sans compter les manuscrits de littérature belge qui sont déposés au Musée de la Littérature et enregistrés en des inventaires distincts.

Le développement de notre collection requiert l'expertise de nombreuses pièces présentées en vente. Ce travail est souvent difficile : la variété des domaines couverts par les manuscrits est quasi infinie ; d'autre part, ces témoins du passé s'échelonnent tout au long de l'histoire, de l'antiquité à l'époque contemporaine ; enfin, une bonne partie de ces ouvrages n'a fait l'objet antérieurement d'aucune étude ou description, même sommaire. Ces conditions particulières résultant de l'unicité de chaque manuscrit exigent des bibliothécaires une curiosité sans cesse en éveil et des connaissances particulièrement étendues. La réussite des négociations tient également à la rapidité avec laquelle les formalités administratives requises par ces achats peuvent être menées à bonne fin.

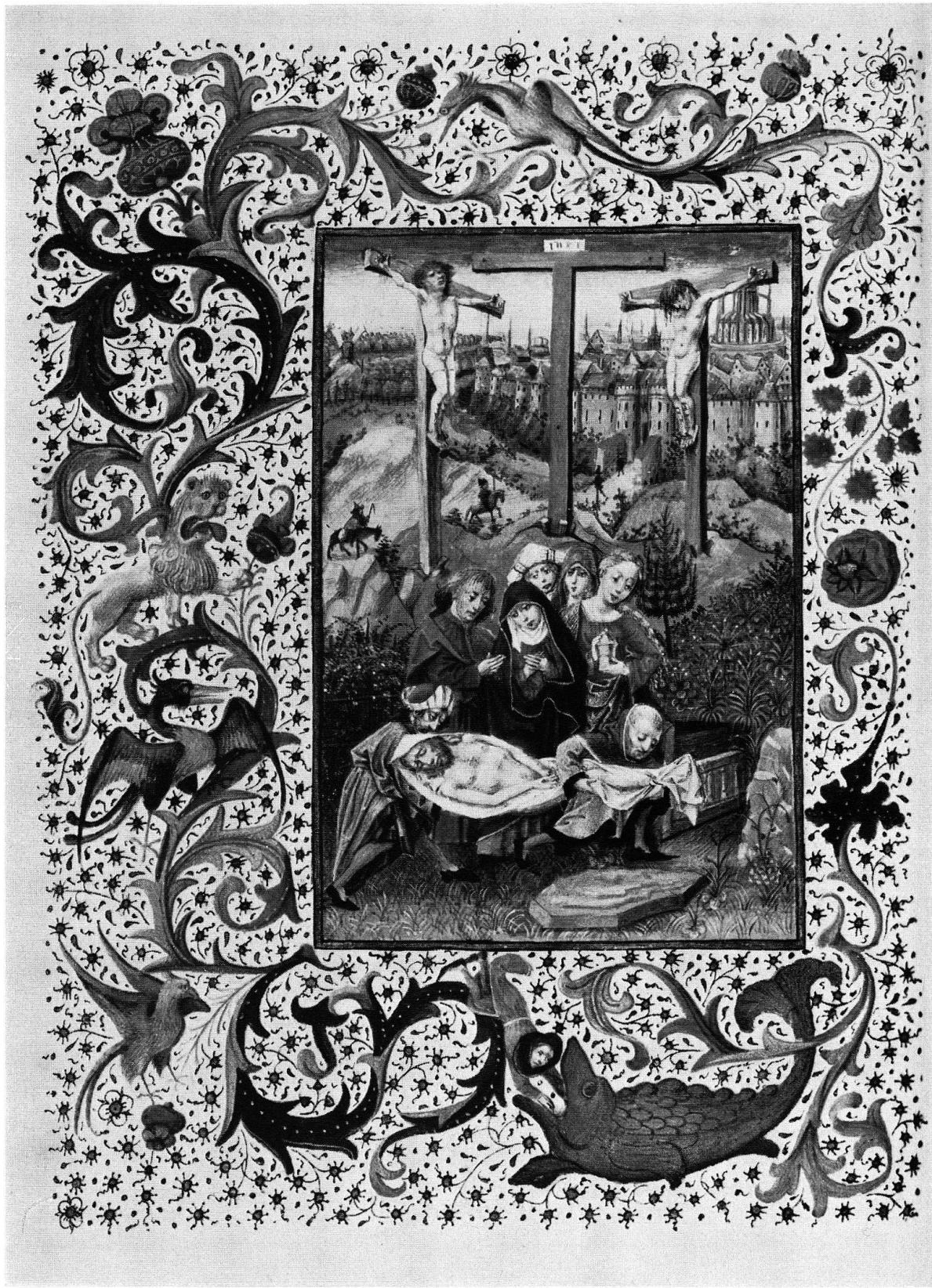
LÉGENDES POUR LES PAGES 179–182

25 *Heures de Mary van Vronensteyn. La Mise au tombeau.* (Ms. II 7619, f. 67v.)

26 *Gormont et Isembart.* (Ms. II 6336, f. 11r.)

27 *Jacob van Maerlant, Rijmbijbel. Les œuvres de la Création.* (Ms. 19.545, f. 3r.)

28 *Mémoriaux d'Antoine de Succa. Louis XI, roi de France, et sa deuxième épouse, Charlotte de Savoie.* (Ms. II 1862, vol. I, f. 82r.)



e n haute uor fett clere
 v os estes en dol tute fine
 y auerez garant p ure de
 n ic il ot mort le bon uassal
 Q ariere enchaca le cheual
 p mit auant sun estandart
 y en la li baile un tienard
 e estur fut fier p yelant
 e la bataille fut mult gnt
 e s loi yuennant bant d man
 f iz enes un due frances
 e urt gormid el pui estant
 s il loet ne ioste alai dencap
 d unc se rendra p yreerant
 d es espirans point lauterant
 e i en fut rere le sanc
 a i ra gormid en uant bouchant
 s il fiet sur sun esclu ducant
 d li pecte maintenant
 l e haube des maele p d meant
 p asse li ad ioste le sanc
 g en en abat nient d sanc
 y e de sun cors ne li fist dam
 e ormid li lance un dart trenchant
 p mi le cors li uait briuant
 d riel li gient un aleman
 e ambe dous les abat mort el cap
 l i meudre rei p le pl frane
 a unq fuit elmuinde uiuant
 s e il creaut deu le poant
 s ett escrie hant en oant
 e es cretians sunt nunsouant
 d iuster me uont hastant
 e uoil q ia un sul sen uant
 t uz serrant mort p yreerant
 a n ic il ot mort les bons uassaus
 a riere enchaca les cheuans
 p mit auant sun estandart
 y en li baile un tienard
 e fus gaiou ala chapele
 fuit la bataille fort p yfme

o ont p fiert p eschoele
 q suis nel lait en sele
 v estue co ade mort nuelle
 e si lue yuennant d y dierme
 s ur un cheual bai d chatele
 e esquet ra. v. na vette
 s il fiet sur la targe nouele
 a la li fient p eschantele
 s a hanter brise par estes
 e gormid ad lespree dante
 s il ad feni sur le heaume
 l a teste en fiet uoler adestre
 r es devant li sur la bel herbe
 p li ad dit uas nuelle
 a as frances ne fut pas bole
 l e ure deu nest tant honeste
 e il v puse garant estre
 n ic il ot mort le bon uassal
 Q ariere enchaca le cheual
 p mit auant sun estandart
 y en li la baile un tienard
 e fus gaiou en la campanie
 fuit la bataille fort p gnt
 e il v purnat li querel d flandres
 r ut es lese p mi la lande
 o urt gormid celu donante
 s ur sun esclu li dona grande
 d un or autre li fist fende
 l a blanche broine d scendre
 g es ne pot mie en la car p yndre
 c ormid li lance une rambe
 p mi le cors li uait briuant
 d il autre part fiet en la lande
 l cors chez ius sien uant lalme
 e dit gormid est donante
 l coste sole geant d frane
 g ut punt il sole esperance
 a n ic il ius ma descent lance
 y e uoil q ia un sul sen uant
 Q n ic il ot mort le bon uassal
 Q ariere enchaca sun cheual

En sletten dage vterde god
 die erde en liet nash gebod
 dat si beeste brochte vort
 i hyste wel meret en hort
 attie metche vallen sonde
 dor sine doort so woude
 den mensche beeste geve
 te vlechene dit suare louen
 eelte niet dat wortekin dat
 h eet si omdat si ons bestaet
 in vragemē of die goedtore
 ood maect die folle diere
 nte gewenpide vor adam sondaet
 i eredene ebbic aldus woude
 nalle die diere sondiaen
 hemaect waren onder daē
 en mensde te sine enmire
 h adde hi gehort na onsen he
 ar na g' mesdaet allt wel sijnt
 w orden si fel en ghebonijnt
 illaende na sine scade
 ee mede om sine mesdaet
 e g'egte ons die helege lide
 attie bone entie crude
 en v wassen vruchte loes
 oerent outgelden akres
 and in esdaet van adam
 come en manie van g'et sijnt
 terre en oec diere steene
 behalden niet allone
 van hare crachte dat vistre deel
 evoren adijnt al geheel



Doe wode god malē wi de mā
 Nu niet en vstaet hier an
 are wien leide hi makken wie
 er plonen so sijn die
 ie die vondelheit sprengemene
 its den mēlē ene ere niet elene
 gten god maecte mz vroede rade
 lmaectist mz lire genade
 lle die andie creaturen
 h me spē niet rhaerre nature
 lle god wten mēlē cede
 ochtē was hi gemaect mede
 adzielen te gods gebewde
 it was dan mēlē ene gte weelde
 aden lichamē vloest hore
 ieg so heeft hi vele te word
 at hi es vand' meest vre
 en belken so staet thoest'e vre
 nten mēlē te hemelē vre
 in die salton al geopenbaert
 ood deg mēlē v' dechede
 at niet alleene oec mede
 emaect was van erdelich' weelde
 and was allie oec vre
 oe hi maecte die mēlē
 god lmeraet toe dede
 n leide malē wi desen mā
 ie der de v' dechede d'an
 sta dat hi gemaect was here
 au alle diere mz g'et ere
 at sine voeden sondaet nad' sode
 n cleeden sondaet tallen sondaet
 n helpen sinen arben drage
 ordi mesdaet hout gellage
 af god den mēlē ente diere
 ruchto tetene wi maniere
 ant die er de brachte mz dat gat
 sche niet oftu best vre
 v es vloren in den mēlē
 meluscap an scone beeste
 n drakte en an liebaerde
 n tygren en an lipaerde
 it was grote v' dechede
 ier af heefstu oec el mede
 hellwelt vloren o dijn liege



La mission impartie à la Section n'est évidemment pas limitée à l'accroissement des collections. Il lui incombe également de soumettre les manuscrits à un examen minutieux, mené selon des méthodes scientifiques. Le caractère public de la collection enjoint en outre au personnel de favoriser les recherches entreprises à propos des manuscrits soit par des lecteurs qui se rendent sur place pour examiner les pièces qui les intéressent, soit par des correspondants extérieurs. Ce rôle de service public joué par la Section implique des tâches multiples, outre la conservation des manuscrits (classement, reliure, restauration, protection) : il s'agit essentiellement de la communication des ouvrages (dans une salle de lecture spéciale ou en prêt à l'extérieur), de leur reproduction (le nombre de commandes photographiques s'accroît tous les ans), enfin de la participation aux expositions, tant en Belgique qu'à l'étranger. Cette dernière activité n'est pas la moins absorbante. La correspondance scientifique fournit l'occasion de répondre à d'innombrables demandes de renseignements relatives aux pièces de notre collection ou à des sujets qui les concernent.

Dans le cadre de la recherche fondamentale collective, les manuscrits sont analysés systématiquement selon les méthodes de la codicologie ou archéologie du livre. Les résultats sont consignés sur fiches. La multiplication de celles-ci aboutit à un fichier général qui fournit au public un instrument de travail unique en son genre, tant pour les recherches sur les pièces de notre collection que sur celles d'autres bibliothèques. Ce fichier répond également à une infinité de questions en rapport avec l'étude des manuscrits. Commencée en septembre 1957, cette documentation compte aujourd'hui plus de 880 000 fiches.

Pour favoriser le développement de la recherche scientifique à la Section, un Centre d'Archéologie et d'Histoire du Livre a été institué en 1958 auprès de la Bibliothèque Royale. La section «Manuscrits» de ce Centre a entrepris le recensement des codices datés

conservés en Belgique¹⁹, travail fondamental pour la paléographie et plus particulièrement pour l'étude des écritures pratiquées dans les anciens Pays-Bas ; elle a également pris une part importante dans la mise sur pied du fichier dont il vient d'être question. Dégagé en principe des servitudes du service public, ce Centre doit garantir à la Section la permanence d'une activité de recherche scientifique pure²⁰.

NOTES BIBLIOGRAPHIQUES

¹ Ouvrages généraux : J. MARCHAL, *Catalogue des manuscrits de la Bibliothèque royale des ducs de Bourgogne*, Bruxelles 1842, 3 vol. ; J. VAN DEN GHEYEN et coll., *Catalogue des manuscrits de la Bibliothèque royale de Belgique*, Bruxelles 1901-1948, 13 vol. ; C. GASPAR et FR. LYNA, *Les principaux manuscrits à peintures de la Bibliothèque royale de Belgique*, Paris 1937-1947, 2 vol. ; *Trésors de la Bibliothèque royale de Belgique*, Bruxelles 1958 ; L. M. J. DELAISSE, *Miniatures médiévales, De la librairie de Bourgogne au Cabinet des Manuscrits de la Bibliothèque royale de Belgique*, Bruxelles 1958 ; L. M. J. DELAISSE, *La miniature flamande, le mécénat de Philippe le Bon*, Bruxelles 1959 ; *Treasures of Belgian Libraries*, Edinburgh 1963.

² G. DOGAER et M. DEBAE, *La librairie de Philippe le Bon, exposition organisée à l'occasion du 500^e anniversaire de la mort du Duc*, Bruxelles 1967.

³ *La bibliothèque de Marguerite d'Autriche, exposition*, Bruxelles 1940.

⁴ J. LAMBERT, *La Bibliothèque royale de 1559 et son conservateur Vigilius van Ayta*, Colloque international sur le développement historique des grandes bibliothèques, Archives, bibliothèques et musées de Belgique, t. 30, 1959, p. 236-256.

⁵ H. OMONT, *Catalogue des manuscrits grecs de la Bibliothèque Royale de Bruxelles et des autres bibliothèques publiques de Belgique*, Revue de l'Instruction publique, t. 27-28, 1884-1885 ; tirage à part, Gand 1885.

⁶ *Bibliotheca Hulthemiana*, t. 6, *Manuscrits*, Gand 1837 ; *Charles Van Hulthem (1764-1832)*, Bruxelles 1964.

⁷ *Bibliothèque royale de Belgique, Centenaire de l'ouverture au public, 21 mai 1839*, Bruxelles 1939.

⁸ J. DESCHAMPS, *De catalogus van de Middelnederlandse handschriften van de Koninklijke Bibliotheek van België*, De Gulden Passer, t. 39, 1961, p. 258-273, et *Handelingen van het xxiv^e Vlaams Filologencongres*, 1961, p. 457-464.

⁹ P. THOMAS, *Catalogue des manuscrits de classiques latins de la Bibliothèque Royale de Bruxelles*, Gand 1896.

¹⁰ *Catalogus codicum hagiographicorum Bibliotheca Regiae Bruxellensis*, Bruxelles 1886-1889, 2 vol.

¹¹ H. MICHEL, *Les manuscrits astronomiques de la Bibliothèque royale de Belgique*, Ciel et Terre, t. 65, 1949, p. 199–204; R. CALCOEN, *Inventaire des manuscrits scientifiques de la Bibliothèque royale de Belgique*, t. 1, Bruxelles 1965.

¹² BINDON, *Catalogue of MSS. in the Irish, English, French, and Latin languages, forming part of the Burgundian Library at Brussels and serving as materials for Irish history*, Proceedings of the Royal Irish Academy, 1846–1847, p. 477–502.

¹³ M. WITTEK, *Album de paléographie grecque, Spécimens d'écritures livresques du III^e siècle avant J. C. au XVIII^e siècle, conservés dans des collections belges*, Gand 1967.

¹⁴ E. CERULLI, *I manoscritti etiopici della Bibliothèque Royale di Bruxelles*, Accademia nazionale dei Lincei, Rendiconti della Classe di Scienze morali, storiche e filologiche, Serie 8, t. 9, 1954, p. 516–521.

¹⁵ Catalogue de la bibliothèque de F.-J. Fétis, Bruxelles 1877.

¹⁶ A. PINCHART, *Catalogue de la bibliothèque de F.-V. Goethals*, Bruxelles 1876–1878, 2 vol.

¹⁷ A. MERGHELYNCK, *Cabinet des titres de généalogie et d'histoire de la West-Flandre et des régions limitrophes. Vade-mecum... de connaissances historiques et indicateur nobiliaire et patricien de ces contrées... ou catalogue-répertoire analytique, méthodique et raisonné de 555 manuscrits*, Tournai 1896–1897, 2 vol.

¹⁸ *Quinze années d'acquisitions. De la pose de la première pierre à l'inauguration officielle de la Bibliothèque*, Bruxelles 1969, p. 1–174.

¹⁹ F. MASAI, M. WITTEK et coll., *Manuscrits datés conservés en Belgique*, t. 1: 819–1400, Bruxelles/Gand 1968.

²⁰ La présente notice a paru précédemment dans *Bibliothèque Royale, Mémorial 1559–1969*, Bruxelles 1969, p. 157–201.

JUGENDLICHE LESEN

Fünf Selbstzeugnisse

LUDWIG RICHTER (1803–1884)
Maler

(Siebenjährig): Es war Gebrauch der Schule, jeden Vormittag nach ihrer Beendigung in geordnetem Zuge zur Kirche zu gehen und die heilige Messe zu hören. Der Knabe, welcher mir zunächst kniete, hatte einst die «Genoveva» von Schmid mitgebracht, und wir lasen da die schöne Geschichte während der Messe. Da es aber gar zu rührend wurde und meine Tränen allzurreichlich auf das Papier tröpfelten, wovon dann das dünne Löschpapier ebenso erweicht wurde wie der Leser, und so dem Buche offenbar Schaden geschah, so mußten wir die Lektüre in der Kirche schließen, ehe die Geschichte zu Ende war. Auch war der Lehrer, der von ferne mein beträntes Gesicht bemerkte, über meine ungewöhnliche Andacht aufmerksam geworden.

Ob aber der warme Anteil an dem Schicksale eines frommen, verleumdeten Weibes und ihres armen Kindes, ihr heiliges unschuldiges Leben in der Wildnis und das

Hervorleuchten göttlicher Führung am Schluß der Erzählung nicht erbauender gewirkt hat als die mir damals wenig verständlichen Gebete seichter Andachtsbücher, ist mir kaum zweifelhaft.

KARL ALEXANDER VON MÜLLER
(geb. 1882)
Historiker

(Knabenjahre): Noch zu Lebzeiten meines Vaters hatte ich durch den «Guten Kameraden» Karl May entdeckt; aber es war bei einer weihnachtlichen Geschichte geblieben; jetzt besaß und verschlang ich bald die sämtlichen bis dahin erschienenen vierzehn Bände und schwelgte in allen Abenteuern von Kurdistan und den nordafrikanischen Salzseen bis zu den Rocky Mountains und zum Ufer des Rio Plata. Da ich alle diese Fahrten auf der Karte verfolgte, geographische und volkskundliche Beobachtungen auszog, war dies Treiben immerhin nicht ohne Wissensgewinn und schließlich die Be-